PC10 - NÉCROPOLE NATIONALE FRANÇAISE DE NOTRE-DAME-DE-LORETTE

Description générale du secteur mémoriel

Au milieu des plaines de l'Artois se dresse au nord de la commune d'Ablain-Saint-Nazaire, la colline de Lorette, l'un des meilleurs points d'observation stratégiques de la région.

Le secteur mémoriel offre des perspectives sur le bassin minier vers le bassin minier, le mémorial de Vimy plus à l'est, le village d'Ablain-Saint-Nazaire au pied de la colline, les tours du Mont-Saint-Éloi et la ville d'Arras vers le sud.

On comptera ainsi **une seule zone tampon**. La zone tampon se définit à partir de la délimitation du site classé et du site inscrit loi de 1930, afin de garder une cohérence de protection.

Notre-Dame-de-Lorette demeure la **plus grande nécropole militaire française**. 40 057 corps y reposent dans des tombes individuelles et dans huit ossuaires.
En effet, ce cimetière de regroupement présente un intérêt historique indéniable, de par les **batailles de l'Artois** qui s'y sont déroulées.

PC010. La nécropole nationale française de Notre-Dame-de-Lorette
Conseil départemental du Pas-de-Calais, Yannick Cadart, 2014

Liste de(s) élément(s) constitutif(s) et de leur(s) attribut(s) majeur(s)	PC010. Nécropole nationale française de Notre-Dame-de-Lorette	**PC010-1**. La nécropole **PC010-2**. La basilique **PC010-3**. La tour-lanterne **PC010-4**. L'anneau de la mémoire **- PC010-5**. Statue du général Maistre **- PC010-6.** Les vestiges de tranchées
Eventuellement, liste de(s) attribut(s) secondaire(s)	**Élément(s) constitutif(s)**	Aucun
	Zone(s) tampon(s)	Aucun
	Zone d'interprétation	**PC010-i1**. Ruines de l'église d'Ablain-Saint-Nazaire **PC010-i2**. Cimetière de la Sucrerie (Ablain-Saint-Nazaire) **PC010-i3.** Monument à la gloire de la Division Barbot (Souchez) **PC010-i4**. Cabaret Rouge Cemetery (Souchez)

ÉLÉMENT CONSTITUTIF PC010
Nécropole nationale française de Notre-Dame-de-Lorette

ICONOGRAPHIE

PC010-1. La nécropole nationale française de Notre-Dame-de-Lorette
Conseil départemental du Pas-de-Calais, Yannick Cadart, 2014

PC010-2. La basilique de Notre-Dame-de-Lorette
Conseil départemental du Pas-de-Calais, Yannick Cadart, 2014

PC010-3. La tour-lanterne
Conseil départemental du Pas-de-Calais, Sébastien Jarry, 2014

PC010-4. L'anneau de la Mémoire
Conseil départemental du Pas-de-Calais, Yannick Cadart, 2014

PC010-5. Statue du général Maistre
Conseil départemental du Pas-de-Calais, Yannick Cadart, 2014

PC010-6. Les vestiges de tranchées
La Voix du Nord©

Brève description textuelle des limites de l'élément constitutif

La nécropole est limitée par une multitude de petites parcelles privées correspondant à des champs et à des zones boisées privées. Au sud, le site est longé par une route, la D58E3.

1. Identification de l'élément constitutif 9

1.1 Liste des attributs majeurs de l'élément constitutif	PC010-1. La nécropole PC010-2. La basilique PC010-3. La tour-lanterne PC010-4. L'anneau de la mémoire PC010-5. Statue du général Maistre PC010-6. Les vestiges de tranchées
1.2 Coordonnées géographiques	
Coordonnées géographiques de l'élément constitutif	2°43'10E;50°24'04E
	NW: 2°42'49.8 E;50°24'04.6N; NE:2°43'23.4E;50°24'08.9N; SW:2°42'51.2E;50°23'59.0N; SE;2°43'24.0E;50°24'02 N;
Coordonnées géographiques des attributs majeurs	
1.3 Commune(s) concernée(s)	Ablain-Saint-Nazaire – 62001
1.4 Nombre d'habitants permanents dans l'élément constitutif s'il y en a	Présence d'une habitation sur place où réside en permanence le propriétaire du restaurant
1.5 Superficie totale	30,99 ha
1.6 Propriétaires concernés par attribut majeur	

	7, 506, 502, 325, 327, 326, 328, 12, 14, 3, 4, 2, 1, 237, 5, 3, 6, 323, 324, 30, 35	Monument Notre-Dame de Lorette	
	236, 237	Etat – Ministère des Anciens combattants	
	8, 9, 19	Propriétaires privés	
1.7 Gestionnaires concernés	DMPA/ONAC/VG		

2.1 Description de l'élément constitutif

2.1a)

La nécropole nationale française de Notre-Dame-de-Lorette se situe sur la colline de Lorette culminant à 165 m. On réalise dès lors que le but des alliés était de s'emparer des crêtes, verrous de la plaine de Flandre.

La configuration de Notre-Dame-de-Lorette est directement inspirée du *campo santo*, modèle de cimetières très répandu au XIII^{e} siècle notamment en Italie. La scénographie des lieux s'organise à partir d'un point central formé par la chapelle et la lanterne des morts.

La **nécropole** représente un rectangle de 645 m sur 200 m soit une surface de plus de 13 hectares. Elle est ceinturée de chaque côté par une haie derrière laquelle ont été plantées des arbres. Deux allées perpendiculaires scindent le terrain en 4 sections où les tombes sont alignées par rangées successives. Les tombes des soldats de confession juive et musulmane sont regroupées dans la partie sud-ouest du cimetière. Les croix et les stèles conçues en bois sont remplacées dans les années 1930 par du béton.

Elle dispose d'une place d'armes, permettant d'effectuer de grands rassemblements. En entrant, on découvre la tombe du général Barbot, commandant de la 77^{e} DI tombé en mai 1915, et la **tour lanterne** de 52 m, la basilique (de 46 m de long et 14 de large) de style romano-byzantin : cette dernière comprend des fresques religieuses et des vitraux qui rappellent les événements de la Grande Guerre et l'histoire religieuse et patriotique de la France. Les murs sont revêtus de plaques à la mémoire des soldats. La tour lanterne renferme dans sa crypte les corps de 32 soldats inconnus des deux guerres mondiales, des guerres d'Indochine et d'Algérie, et les cendres de déportés disparus dans les camps nazis. Au sommet, une lanterne tourne à raison de cinq tours par minute, avec une lumière visible dans un rayon de 70 kilomètres à la ronde.

Sept autres ossuaires sont répartis aux extrémités du cimetière. Un **carré musulman** réunit les dépouilles de 576 hommes.

A l'extérieur du musée, le visiteur peut accéder au champ de bataille et au réseau de tranchées aménagées sur les emplacements d'origine avec canons, mitrailleuses, obus, barbé: tonnelles blindées...

Initialement installée dans la nécropole de Notre Dame de Lorette, la **statue du général Maistre** a été déplacée de 400 mètres, à l'emplacement supposé du poste de commandement du général, en mai 1915 (en contrebas de l'anneau de la mémoire). Et il est dédié conjointement « à la gloire du

général Maistre et du 21ème Corps d'Armée ». Cette sculpture réalisé par Blondat représente un officier traitant avec bienveillance le fantassin, en contrebas, tombant presque sous le poids de son barda.

À l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, un **mémorial** dénommé « **Anneau de la Mémoire** » sur lequel sont gravés les noms des 579 606 soldats de toutes les nationalités morts en Flandre française et en Artois entre 1914 et 1918, a été inauguré le 11 novembre 2014 en présence de François Hollande.

L'élément constitutif comprend sur trois de ses extrémités des entrées dont la principale est située au sud de la nécropole.

2.1b) D'octobre 1914 à septembre 1915, la colline de Lorette fait l'objet de combats acharnés entre les armées française et allemande. Cette position dominante, qui s'élève à 165 m au-dessus du niveau de la mer, offre un observatoire exceptionnel sur le bassin minier au nord, et la plaine d'Arras au sud. En une année, 188 000 soldats dont 100 000 Français, sont morts pour défendre ou prendre Notre-Dame-de-Lorette. Durant trois jours de combats, 36 758 hommes sont tombés.

Dès 1919, le site s'impose comme l'espace par excellence où doit être commémoré le sacrifice de milliers de combattants. Un petit cimetière, créé après la bataille de mai 1915, est agrandi afin d'y recevoir les années suivantes les corps de soldats français provenant de plus de 150 cimetières des fronts de l'Artois, de l'Yser et du littoral belge. En 1920, un comité composé de membres du clergé, institutionnels et politiques se structure en association du Monument de Lorette afin de décider de « l'érection d'un monument commémoratif sur la colline de Lorette ». Dès lors, une souscription publique est lancée. La construction de la nécropole est confiée à un architecte reconnu dans le paysage architecturel de la région, Louis-Marie Cordonnier. Elle se déroule de 1921 à 1931. L'inauguration officielle du site a lieu le 22 août 1925 devant près de 100 000 personnes.

En 1923, une voie carrossable est aménagée depuis la route reliant Arras à Béthune pour permettre aux visiteurs une meilleure accessibilité au site. En 1929, l'association du Monument de Lorette s'équipe de deux minibus et entreprend la construction de « l'abri des visiteurs » toujours en activité de nos jours.

Surmontées dans un premier temps de croix en bois, comme dans tous les cimetières militaires français, les tombes de Lorette ont été ornées par une croix en ciment à partir de mars 1933. En 1950 a lieu l'inhumation dans la crypte du Soldat inconnu de 1939-1945. Puis en 1955, y sont transférées les cendres de déportés disparus dans les camps nazis.

La nécropole fait l'objet de bien des pèlerinages et cérémonies annuelles en présence de personnalités telles que le roi Georges V en 1922. Chaque année encore, des cérémonies commémoratives y sont organisées.

L'élément constitutif bénéficie d'infrastructures d'accueil pour le public (musée, restaurant) et peut obtenir des éléments d'information auprès des gardes d'Honneur de Lorette.

2.2 Description des attributs secondaires dans l'élément constitutif

3. La participation de l'élément constitutif à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)	
3.1 Contribution individuelle de l'élément constitutif à la VUE de la série	**Histoire des rites funéraires** : ce cimetière créé en 1915 devient après la guerre (1920-1925) un cimetière de regroupement du front occidental : agrandi, il reçoit les corps de soldats français provenant de plus de 150 cimetières des fronts de l'Artois, des Flandres, de l'Yser et d'Ypres. Nécropole de toutes les guerres : soldat inconnu de 39-45, cendres de déportés 39-45, soldat inconnu d'Indochine 45-54, d'Afrique du Nord 52-62. **Lien des sites avec des événements emblématiques de la Grande Guerre** : l'élément constitutif est lié aux batailles de l'Artois, des Flandres et de Belgique. **Type monumental et organisation spatiale exceptionnelle** le bien comprend une nécropole, une place d'armes, une chapelle, une basilique, une tour-lanterne avec crypte-ossuaire, sept autres ossuaires répartis aux extrémités du cimetière, l'Anneau de la Mémoire, la statue du Général Maistre et des vestiges de tranchées. Un carré spécifique est constitué pour inhumer les combattants de confessions musulmane et juive. **Visualisation de la mort de masse :** 40 057 hommes reposent dans la nécropole. L'Anneau de la mémoire rend hommage aux 579 606 morts de toutes les nationalités, tombés en Flandre française et en Artois entre 1914 et 1918. **Inscription du bien dans un paysage mémoriel** : d'octobre 1914 à octobre 1915, la colline de Lorette, située sur le territoire d'Ablain-Saint-Nazaire, est l'objet de luttes farouches entre les armées française et allemande. Le paysage témoigne encore des séquelles physiques de la Grande Guerre (mémoriaux, cimetières, abris, tranchées, etc.). **Eléments liés à une nationalité ou à un peuple** : c'est le plus grand cimetière militaire français : 40 057 corps y reposent dans des tombes individuelles et dans huit ossuaires.

	Commémorations et manifestations publiques : la nécropole de Lorette fait l'objet de cérémonies commémoratives annuelles ayant vocation à perpétuer le souvenir de ces batailles et de ces soldats morts pour la France. L'Anneau de la mémoire a été inauguré en 2014 par le Président de la République, François Hollande. Elle est la seule nécropole à avoir maintenu ses gardes d'honneur. **Symboles et créations artistiques** : la basilique et la tour lanterne ont été érigées de 1921 à 1931 d'après les plans de l'architecte lillois Louis-Marie Cordonnier. La basilique, de style romano-byzantin, comprend des mosaïques religieuses et des vitraux qui rappellent les événements de la Grande Guerre et l'histoire religieuse et patriotique de la France. Les murs sont revêtus de plaques à la mémoire des soldats. L'Anneau de la mémoire symbolise quant à lui par sa forme circulaire l'éternité et une forme de paix fragile. **Unicité/Représentativité de l'élément** : Notre-Dame-de-Lorette est la plus grande nécropole militaire française.
3.2 Authenticité et intégrité de l'élément constitutif	1) **intégrité** : L'intégrité visuelle de l'élément constitutif a été préservée (présence d'arbres sur les extérieurs du site, éléments du site dégagés et facilement visibles dès l'entrée). Éloigné des habitations de la commune d'Ablain-Saint-Nazaire, la nécropole, facile d'accès, est visible à plusieurs kilomètres. 2) **authenticité** : Les travaux menés sur place : - **1937** : déplacement de la statue du général Maistre (initialement présentée au cœur du site) à l'extérieur de la nécropole (actuellement proche de l'Anneau). - **2001-2010** : rénovation par la DMPA de la nécropole avec notamment la restauration de la tour-lanterne, des façades, des vitraux et du parvis de la basilique, ainsi que la mise en sécurité de la nécropole (vidéosurveillance et clôture). **- 2013- 2015** : afin de mettre en valeur l'ensemble formé par la nécropole de Notre-Dame-de-Lorette et l'Anneau de la mémoire construit par la Région, la Défense a accepté de financer de nouveaux aménagements aux abords de la nécropole : réalisation du parvis, d'un nouveau parking et d'un dépose-minute. Les travaux envisagés :

	Dans la mesure des crédits disponibles, sont prévus par la DMPA : **3e phase** : parmi les travaux en cours et à venir, ont été inscrits dans la programmation 2016 : -la réalisation d'un diagnostic de la toiture de la basilique. Ce diagnostic est le préalable à toute réfection des mosaïques à l'intérieur de la basilique ; -les aménagements paysagers sur le parvis pour y empêcher le stationnement sauvage ; -la remise en état du système d'éclairage de la tour-lanterne ; - l'installation de sanitaires provisoires pour tenir compte de l'accroissement du nombre de touristes sur le site. **D'ici à 2019**, la DMPA a inscrit dans la programmation de l'ONAC-VG la réalisation des travaux suivants : -la rénovation des 7 ossuaires ; - la restauration des mosaïques de la basilique ; -sous réserve de confirmation par l'étude globale des aménagements d'accueil qui est menée en 2016, il reviendra à la DMPA de programmer la poursuite de l'aménagement des abords de la nécropole (comme la création d'une nouvelle base technique, et l'aménagement de nouveaux sanitaires). Le coût estimé pour ces ouvrages est chiffré à plus de 2 000 000 € d'€. - 300 noms seront gravés sur l'une des nouvelles plaques de l'Anneau de la Mémoire (soldats tombés à Morval).
4. Etat de conservation de l'élément constitutif	
4.1 Niveau actuel de conservation	Bon
4.2 Facteurs affectant l'élément constitutif individuel ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement	La nécropole est accessible au public à certains horaires précis. La nuit, elle est fermée. Le carré musulman a été profané à trois reprises depuis 2007 (des caméras ont été installées sur place). La fréquentation accrue des visiteurs risque d'engendrer des situations difficiles, notamment pour le stationnement.
4.3 Mesures envisagées pour la conservation de l'élément constitutif	Aucun

5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant l'élément constitutif	
5.1. Bibliographie concernée par l'élément constitutif	**Etudes anciennes** Association du Monument de Notre-Dame-de-Lorette*, Ce qu'il faut savoir de Notre-Dame de Lorette : aide-mémoire à l'usage des pèlerins et visiteurs*, Paris, Edia, 1930, 20 p. Yves BUTTEFAUT *Notre-Dame-de-Lorette, 17 décembre 1914*, Ysec Editions, 2008. 80 p. Eugène JULIEN *Aux glorieux morts de Lorette (1921-1929)*, Arras, Nouvelle Société anonyme du Pas-de-Calais, 1930, 100 p. Joseph JOUBERT, *Les combats de Notre-Dame-de-Lorette*, Paris, Payot, 1939, 229 p. Auguste LECLERCQ, *Notre-Dame de Lorette en France, en Artois : octobre 1914-octobre 1915*, Paris, Arras : Nouvelle Société anonyme du Pas-de-Calais, 1927, 60 p. Général PALAT et Pierre LEHAUTCOURT, *Les batailles d'Artois et de Champagne en 1915*, Paris, 1920, p. 81-89 et p. 96-103. Archives départementales du Pas-de-Calais, BHA 1603. Henri RENÉ, *Lorette, une bataille de douze mois : octobre 1914-octobre 1915*, Paris, Perrin et C^{ie}, 1916, 264 p. **Ouvrages récents** Anne BIRABEN, *Les cimetières militaires en France, Architecture et paysage*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 95. Yves LE MANER, *La Grande Guerre dans le Nord-Pas-de-Calais 1914-1918*, Lille, *La Voix du Nord*, 2014. Yves LE MANER, *Notre-Dame-de-Lorette, Haut-lieu de mémoire de la Grande Guerre*, Editions La Voix, 2015. Villes et Pays d'art et d'histoire Lens-Liévin (Laurence POTTIER), *Laissez-vous conter la nécropole de Notre-Dame-de-Lorette, Ablain-Saint-Nazaire, Souchez*, 2015.
5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)	**Archives départementales du Pas-de-Calais** : la sous-série 42 J correspond aux archives de l'Association de Notre-Dame-de-Lorette. 8 Fi (cartes postales et photographies) 1J, 3 fi, 4 Fi, 5 Fi, 6Fid, 8Fid, 17Fib, 42J… **Archives du Service Historique de la Défense** : on y trouve les archives relatives au 21^{e} corps d'armée, de

	la deuxième bataille d'Artois (1915). GR 22N 1472 et GR 22N 1473. Journaux de marche et des opérations de la X^{e} armée. **Archives de la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives, Ministère de la Défense**, Paris : cartons 1598 à 1602 correspondant à la nécropole de Lorette.. **Archives diocésaines d'Arras** : documents relatifs à l'aménagement du site, coupures de presse, correspondances avec M^{gr} Julien, brochures…

ZONE TAMPON

Zone tampon pour le(s) élément(s) constitutif(s) PC010

Brève description textuelle des limites de la zone tampon

La zone tampon proposée correspond à des perspectives paysagères et historiques, limitées de chaque côté par des parcelles agricoles.

1. Identification de la zone tampon

1.1 Liste des attributs secondaires de la zone tampon	Aucun
1.2 Coordonnées géographiques	
De la zone tampon	NW: 2°42'28E;50°24'17N; SW: 2°43'01E;50°23'46N; NE: 2°43'53E;50°24'18N; SE: 2°44'18E;50°23'56N
Des attributs secondaires (de la zone tampon)	
1.3 Communes concernées	Ablain-Saint-Nazaire Aix-Noulette
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la ZT	5
1.5 Superficie totale	78,35 ha
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire privé	- 116 parcelles
Propriétaire public	- 2 parcelles (Département du Pas-de-Calais)
1.7 Gestionnaires concernés	
…	…

2. Description des attributs secondaires de la zone tampon

Aucun

ZONE D'INTERPRETATION

Zone d'interprétation pour le secteur mémoriel PC010	
1. Identification de la zone d'interprétation	
1.1 Liste des attributs secondaire de la zone d'interprétation	PC010-i1. Ruines de l'église d'Ablain-Saint-Nazaire PC010-i2. Cimetière de la Sucrerie (Ablain-Saint-Nazaire) PC010-i3. Monument à la gloire de la Division Barbot (Souchez) PC010-i4. Cabaret Rouge Cemetery (Souchez)
1.2 Coordonnées géographiques	
Des attributs secondaires (de la zone d'interprétation)	
1.3 Communes concernées	Ablain-Saint-Nazaire- 62001 Souchez- 62801
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la zone d'interprétation	
1.5 Superficie totale	En ha
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire privé	- N° parcelles
Propriétaire public	- N° parcelles
1.7 Gestionnaires concernés	Indiquez les gestionnaires publics français et étranger et les associations, le nom des gestionnaires privés individuels, s'il y en a, n'est pas nécessaire
N° Parcelle	Nom du gestionnaire
N° Parcelle	Nom du gestionnaire
…	…

2. Description des attributs secondaires de la zone d'interprétation

PC010-i1. Ruines de l'église d'Ablain-Saint-Nazaire

La commune d'Ablain-Saint-Nazaire compte aujourd'hui deux églises dont la plus ancienne ne représente plus qu'une ruine. Chef-d'œuvre du gothique flamboyant exécutée par Jacques Le Caron, architecte de la partie supérieure du beffroi d'Arras, elle a été érigée au XVIème siècle par le seigneur du bourg, Charles de Bourbon-Carency. Par cette église, il espère témoigner de sa reconnaissance à saint Nazaire qui avait alors miraculeusement guéri sa fille. La commune, position stratégique situé au pied du plateau de Notre-Dame de Lorette passe entre les mains des Allemands en octobre 1914. Les troupes françaises tenteront sans cesse de reconquérir l'éperon de Notre-

Dame de Lorette qui, avec Vimy, domine d'un côté Arras et de l'autre Lens et ses charbonnages.
À la fin de la guerre, la Commission des Monuments Historiques qui a classée cette église en 1908, décide de ne pas la reconstruire et fera de cette dernière le « témoin du vandalisme allemand ». Les Ablainois font remarquer que ce sont les canons français qui ont saccagé l'édifice ; l'Etat français ne voulant pas supporter le coût de la restauration de l'église en ruines. En 1922, la municipalité décide d'ériger une nouvelle église sur un terrain situé face à la mairie.
Quant à la Vieille Eglise, qui menaçait de s'écrouler, les Monuments Historiques confortent ses ruines en 1983. Ainsi, elles continuent de témoigner des horreurs de la guerre et des aléas de la reconstruction.

PC010-i2. Cimetière de la Sucrerie (Ablain-Saint-Nazaire)
D'octobre 1914 à juin 1915, le village d'Ablain-Saint-Nazaire est le théâtre des combats menés entre Français et Allemands À proximité de ce cimetière existait autrefois une usine de sucre, détruite pendant les combats. Le cimetière est ouvert dès avril 1917, à côté d'un cimetière militaire français, de près de 1900 tombes maintenant supprimé, et a été utilisé jusqu'en octobre 1918. Autrefois appelé « cimetière de la Saskatchewan » (une des provinces du Canada), il sera par la suite nommé « Sucrery Cemetery ».
Ce cimetière compte désormais 382 tombes dont 220 britanniques et 682 canadiennes.

PC010-i3. Monument à la gloire de la Division Barbot (Souchez)
Ce monument se situe en bordure de la route départementale entre Arras et Béthune, face au cimetière communal.
Au premier plan est représentée une statue en bronze du général Ernest Barbot : il protège ses d'un geste de sa main ses soldats, alors que ceux-ci s'apprêtent à sortir des tranchées. De chaque côté du monument, sur deux médaillons figurent le général Plessier (commandant de la 77ème D.I. avant Barbot, tué en Alsace en 1914, premier général tombé à l'ennemi de cette guerre) et le général Stirn (successeur de Barbot, tué le surlendemain dans le même secteur). Le monument est dominé par une statue ailée de la victoire levant au ciel des lauriers.
Le Général Barbot est inhumé à la nécropole nationale de Lorette de la même manière que le simple soldat qui repose à ses côtés.
A l'origine, la tombe était dominée par une croix rustique formée de douilles d'obus façonnées et déposée par ses soldats. En mars 1952, la croix a été dérobée.
Le sculpteur est Jules Dechin (le père de l'architecte), Grand Prix de Rome et l'architecte Paul Dechin, diplômé par le Gouvernement
Le monument a été inauguré le 9 mai 1937, en présence de nombreuses personnalités.

PC010-i4. Cabaret Rouge Cemetery (Souchez)
Le *Cabaret Rouge British Cemetery* est une des plus grandes nécropoles militaires du Commonwealth dans la région.
Située 1,5 km au sud de Souchez, sur la route d'Arras à Béthune au lieu-dit « Le Corroy », elle doit son nom à la présence d'un café nommé *Le Cabaret Rouge*, alors établi à proximité et détruit en mars 1915. À cet emplacement, un cimetière est ouvert en mars 1916 et est utilisé jusqu'à la fin de la guerre, en particulier (jusqu'en août 1917) par la 47th Division et le corps expéditionnaire canadien.
À l'issue du conflit, l'Imperial Commonwealth War Graves Commission fait de Souchez une nécropole de regroupement, où sont rassemblés 7 000 corps en provenance des champs de bataille du Nord et du Pas-de-Calais. Le plan en est confié à l'architecte Sir Frank Higginson (1890-1958), un ancien capitaine de l'armée canadienne, qui imagine une disposition savante, à la fois concentrique, autour d'un monument situé à l'entrée, et linéaire, se terminant en pointe de flèche à l'extrémité de laquelle est installée la Croix du Sacrifice. Du cimetière, on aperçoit la lanterne des morts de la nécropole de Notre-Dame de Lorette.

Cimetière « ouvert », destiné à recueillir les restes des soldats découverts dans la région, il contient aujourd'hui plus de 7 659 tombes de la Première Guerre mondiale, dont plus de la moitié ne sont pas identifiées. En mai 2000, le corps d'un « soldat inconnu canadien » y est exhumé : il repose désormais symboliquement devant le Monument commémoratif de guerre du Canada à Ottawa, place de la Confédération. Pour le Souvenir canadien, il s'agit de la plus importante nécropole du front de l'ouest.

De par sa situation entre les collines de Lorette et de Vimy, Souchez a particulièrement souffert lors de la Première Guerre mondiale. Le 5 octobre 1914, les Allemands prennent possession de la colline de Lorette et les tentatives de reprise de ce point stratégique échouent jusqu'au printemps 1915. C'est au lieu-dit « le Cabaret Rouge », site d'âpres combats, qu'est tué le général Barbot, commandant de la 77e division, le 10 mai 1915. Après la prise de Carency et d'Ablain, les Français tentent de s'emparer de Souchez, mais il faut attendre l'offensive d'automne pour que le village retombe entre leurs mains.
Lorsque les Britanniques prennent leur succession sur ce secteur, la crête de Vimy reste sous contrôle allemand. Les forces canadiennes s'en emparent le 9 avril 1917 : parmi les 3 500 tués, plusieurs centaines d'entre eux sont inhumés dans le cimetière du Cabaret Rouge.
À la suite de la guerre, le village de Souchez est parrainé par le quartier londonien de Kensington qui en soutient la reconstruction par de nombreux dons.

ESPACE ANNEXES

- Archives départementales du Pas-de-Calais : 1J, 3Fi, 3p, 4Fi, 5Fi, 6Fid, 8Fid, 11r, 17Fid, 42J, 44J, 47Fi…

- DMPA
Boîtes 1598, 1599, 1600, 1601, Ablain-Saint-Nazaire, Notre-Dame-de-Lorette
Dommages de guerre, 1914-1918 (Ablain-Saint-Nazaire, boîte 4)
Vestiges de guerre, Pas-de-Calais, Notre-Dame-de-Lorette

Attributs secondaires :
- Plan du cimetière de la Sucrerie
- Plan du Cabaret Rouge Cemetery

PHOTOGRAPHIES DES ATTRIBUTS SECONDAIRES

PC010-i1. Ruines de l'église d'Ablain-Saint-Nazaire
Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, Laurence Pottier, 2016

PC010-i2. Cimetière de la Sucrerie (Ablain-Saint-Nazaire)
Source : cwgc©

PC010-i3. Monument à la gloire de la Division Barbot (Souchez)
Source : www.memoiresdepierre.fr©

PC010-i4. Cabaret Rouge Cemetery

Conseil départemental du Pas-de-Calais. Cabaret Rouge. Sébastien Jarry, 2014